



Bulletin Communal d'Informations







LES ACTIONS DU BOURGMESTRE

André DESMARLIÈRES

- En charge de l'administration générale, des finances, de la Police, de l'état civil, de l'économie, du commerce, du bien-être animal.
- ✓ bourgmestre@brugelette.be □ 0495 213 516

SOMMAIRE













L'Edito du Bourgmestre

Chers concitoyens,

Une saison se termine, une autre va lui succéder. L'année dernière à pareille époque, j'écrivais : « Que dire du printemps caniculaire que nous avons connu – si ce n'est que la nature a toujours raison ». Cette année, le printemps fut particulièrement humide et froid, les grêlons nous ont épargnés, mais les pluies ont empêché le travail de la terre au moment opportun. A l'heure où j'écris ces lignes, le printemps semble toutefois vouloir se montrer plus clément.

En cette période de l'année, j'ai une pensée particulière pour nos étudiants qui sont dans l'une des parties les plus pénibles et les plus stressantes de l'année scolaire. Je leur souhaite une parfaite réussite, tout en remerciant leurs enseignants des efforts consentis pour leur inculquer les connaissances et les savoirs qui leur permettront de devenir des adultes avertis et responsables.

Nous voici donc à l'aube de l'été que je vous souhaite ensoleillé afin que vous puissiez tirer un maximum de profits de la période des vacances. Bien sûr nous ne sommes pas tous égaux en ce domaine, mais quel que soit votre choix je vous les souhaite agréables, bienfaisantes et qu'elles vous permettent de profiter d'un maximum d'instants de bonheur et de joie.

Le Bourgmestre, A. Desmarlières

Les services communaux à votre disposition

Population/Etat civil: 068/45.73.31

▶ Travaux: 068/45.73.38

Constatateur: 068/45.73.36 ou 0474/66.47.87

04/4/66.47.67

Agriculture: 068/45.73.11Sports/Jeunesse: 068/45.73.08

Personnel: 068/45.73.18

Finances: 068/45.73.12 ou 35Receveur régional: 068/45.73.34

Direction Générale : 068/45.73.09Secrétariat Général : 068/45.73.07

Marchés Publics: 068/45.73.19

▶ Mobilité/Urbanisme : 068/45.73.10

Logement: 068/45.73.15Locations: 068/45.73.33

▶ Enseignement : 068/45.73.06

▶ Bien-être animal : 068/45.73.16

▶ AES (Garderies) et PCS: 068/45.73.13

Une nouvelle collaboratrice au service Logement

Depuis le 2 mai, le Service Logement est pris en charge par une nouvelle gestionnaire, Madame Esther VEGA GIL

Elle veille à la mise en œuvre du droit à un logement décent, salubre et sécurisé pour tous et tient l'inventaire permanent des terrains et logements inoccupés, afin d'analyser, en collaboration avec le CPAS, l'AIS et le SWL, des possibilités de relogement d'urgence.

D'autre part, Esther se charge d'élaborer des projets et de suivre des chantiers communaux, en vue d'embellir les espaces publics : améliorer les infrastructures pour répondre, au mieux, aux besoins grandissants des habitants de la commune.

Le service Logement est également amené à renforcer le service Urbanisme, et répond aux demandes des citoyens, en matière de renseignements cadastraux, zonage du plan de secteur, zones inondables, atlas des chemins vicinaux, patrimoine.

En outre, le service traite l'attribution des numérotations des logements, l'instruction de demandes d'attestation de sécurité incendie, ainsi que le suivi des demandes d'ouverture d'Horeca.

Pour toutes questions 068 457 315

logement@brugelette.be



La communication évolue ... votre zone de police également!



Ce nouvel accès présente plusieurs avantages :

- Eviter des délais d'attente trop longs
- Choisir un créneau horaire qui vous convient
- Recevoir un accueil personnalisé

Un accueil téléphonique reste à votre disposition : 068 303 310 (les jours ouvrables, de 07 h 30 à 17 h 00).

En cas d'urgence il est indispensable de former le 101.

Nouveau : Apéro Guinguette sur la Place de Mévergnies

Un air de vacances s'installe 2 jours par mois, sur la Place de Mévergnies...

Le Food Truck « Monarca » est basé sur l'esprit guinguette. Il permet aux habitants du village et des alentours de se rencontrer et de passer un moment agréable, tout en dégustant des produits locaux.

A la carte

- ▶ Cocktails Mocktails (sans alcool) soft.
- Tapas (charcuterie fumée et salaisons)
- ▶ Hamburgers

Horaire

- Les vendredis et dimanches soirs (1er et 3e du mois)
- Certains jours fériés comme le 15 août
- ▶ De 18 h 00 à 21 h 30
- Plus d'infos :

Food Truck « Monarca » - 0493 962 299





OMPTOIR DU SUD

RGP - Emondez vos plantations

Article 32.

Veillez à ce que vos plantations soient émondées pour qu'aucune branche :

- ▶ ne fasse saillie sur la voie carrossable (à moins dc 4,5 m au-dessus du sol) ou sur l'accotement et le trottoir (â moins de 2,5 m au-dessus du sol)
- ne masque la visibilité (pour la circulation sur la voie publique) ou la signalisation routière, quelle qu'en soit la hauteur;
- ▶ ne réduise l'efficacité de l'éclairage public ;

• ne risque, par sa chute, de mettre en péril la sécurité publique.

Article B3.

Veillez à entretenir votre terrain (de façon à ne pouvoir en rien nuire aux parcelles voisines), en tondant ou en fauchant 2 fois par an, une 1^{re} fois fin mai et une 2^e fois fin août (sauf zones affectées au fourrage ou bords de route prévus pour un fauchage tardif). A défaut, et après mise en

demeure, les travaux seront exécutés par la Commune, aux frais des contrevenants.

Article 33.

Veillez à empêcher la floraison et la dispersion des semences de chardons nuisibles (en vertu de l'Arrêté royal du 3 mai 1994 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et produits végétaux). A défaut, il sera procédé d'office à leur destruction, aux frais des contrevenants.

RGP - Nettoyage de la voie publique

Article 61.

Veiller à la propreté de l'accotement aménagé, du trottoir, du filet d'eau et de la grille de l'avaloir devant votre propriété (si vous occupez une habitation plurifamiliale, vous êtes tous, sans distinction, assujettis à cette obligation, sans préjuger de l'existence d'un éventuel règlement d'ordre intérieur propre à l'immeuble).

Sur une voirie piétonne ou semi-piétonne, vous êtes tenu à l'obligation, sur une largeur de 2 m, le long de la maison.

Article 62.

Quiconque a, de quelque façon que ce soit, souillé ou laissé souiller la voie publique est tenu de veiller à ce que celle-ci soit, sans délai, remise en état de propreté. Les organisateurs de manifestations et festivités sont tenus d'assurer, dès la fin de celles-ci, le ramassage des déchets et le nettoyage de la voie publique qui aurait pu être souillée à cette occasion.



Savez-vous que la destruction de nids de frelons est assimilée à la destruction de nids d'insectes dangereux ou nuisibles?



Le frelon asiatique est une espèce invasive introduite accidentellement et identifiée pour la 1^{re} fois dans le sud de la France, en 2004. Il a atteint le territoire belge en 2016. Depuis, il n'a cessé de proliférer.

Attention, il ne faut, en aucun cas, tenter de détruire un nid soi-même! Cela ne peut être réalisé que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

A cet effet, La Zone de secours Hainaut Centre (ZHC) a investi dans un matériel d'intervention spécifique à cette espèce, ainsi que dans une formation de son personnel opérationnel à une procédure d'intervention adaptée.

Gratuité

Depuis le 26 avril, le Conseil de la ZHC a approuvé l'exonération de facturation des missions visant à la destruction de ces nids. Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, n'hésitez donc pas à en **informer les services de secours, via le 112!**







LES ACTIONS DU 1^{ER} ÉCHEVIN

Didier STREBELLE

- En charge des travaux, de l'urbanisme, du logement, des bâtiments communaux, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, des cimetières, de la mobilité et du jumelage.
- 🖈 strebelle.di@skynet.be 🛚 0473 756 689

Une remorque? Pensez à la déclarer!



Savez-vous que votre remorque doit faire l'objet d'une déclaration dès son usage sur la voie publique?

Les remorques d'une masse maximale autorisée (MMA) jusqu'à 750 kg font partie des véhicules non automatisés. Cela signifie qu'ils ne font pas l'objet d'une immatriculation à la DIV et doivent donc être déclarés afin de pouvoir s'acquitter de la taxe de circulation annuelle. Le montant de la taxe s'élève à 39,34 € pour une MMA jusqu'à 500 kg et à 81,58 € pour une MMA comprise entre 501 et 750 kg.

Pour déclarer ou révoquer votre remorque, utilisez le formulaire en ligne prévu à cet effet : https://www.wallonie.be/fr/demarches/20552

Si vous révoquez votre remorque, indiquez la date de « mise hors d'usage ». Si votre remorque n'est pas déclarée et que vous faites l'objet d'un contrôle sur la voie publique, vous serez soumis à la perception immédiate de la taxe augmentée d'une amende de 100 € minimum.

Plus d'infos :

SPW Fiscalité : fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be
081 330 001
https://www.wallonie.be/

Propriétaires de kot ou de petit logement?

Infor Jeunes Ath répertorie les annonces de kots et de petits logements, dans la région d'Ath, sur le site https://inforjeunes.be/location-kot/. Vous souhaitez voir votre annonce apparaître gratuitement dans son moteur de recherche? Contactez Infor Jeunes au 068 681 970, ou par mail, à info@inforjeunesath.be.

Plus d'infos

Infor Jeunes Ath Rue Saint-Martin 8 – 7800 Ath

Brochure Kot & Coloc':

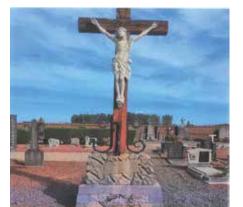
https://issuu.com/infor-jeunes/docs/ brochure_logementv1

068 681 970 – 0499 215 090 info@inforjeunesath.be https://inforjeunes.be/location-kot/



Toutes les clés pour se loger





Rénovation du calvaire du cimetière d'Attre

Rassurez-vous, le calvaire du cimetière d'Attre n'a pas disparu. Ayant subi les affres du temps, il n'est plus à sa place habituelle. Il se trouve entre les mains de spécialistes pour lui refaire une petite beauté.

Ce calvaire nécessitait quelques réparations. Il a donc été décroché de son socle, afin de lui redonner un petit coup de jeune. Quand sa restauration aura pris fin, il sera replacé à un endroit plus approprié.

Rendez-vous à Avon cet été!

Brugelette fête ses 45 ans d'amitié et d'échanges avec la commune d'Avon-Les-Roches, située en Indre et Loire, en France, à une trentaine de kilomètres de Tours.

Pour mieux comprendre l'origine du jumelage, retraçons son histoire ...

Monsieur Maurice SEBASTIEN, Maire d'Avon, rêvait de créer un jumelage entre sa commune et celle d'un autre pays européen. Il a donc exposé son projet dans le journal « Le Soir ».

La petite annonce fut découverte par Monsieur Emile WINDAL, qui en informa le Bourgmestre Pierre DEROUX, qui se montra, également, très enthousiaste à créer un jumelage.

Parmi la soixantaine de candidatures reçues, c'est Brugelette qui s'avérait posséder le plus d'atomes crochus avec la petite commune tourangelle : même superficie approximative, même village militaire à proximité (le Camp du Ruchard, en France, et la base militaire de Chièvres, en Belgique).

Un comité de jumelage a ainsi vu le jour, en mai 1978. Et un premier échange scolaire fut organisé, avec 32 enfant de CM1 et CM2 (équivalent des 4^{es} et 5^{es} primaires) des écoles d'Avon-Crouzilles.

Le 11 novembre 1978, le jumelage était officiel! A cette occasion, 200 Brugelettois se sont rendus à Avon, pour la 1^{re} fois, afin de célébrer cet événement et sceller à jamais leurs liens d'amitié.

Invitation

La Commune et le Comité de jumelage Avon-Brugelette vous invitent à prendre part aux festivités. Celles-ci se tiendront à Avon-Les-Roches, du samedi 15 au dimanche 16 juillet 2023.

Un bus ou un covoiturage sera organisé (en fonction du nombre de participants).

Programme du week-end

Samedi 15 juillet 2023

9 h 30 : Cérémonie religieuse

10 h 30 : Défilé vers les monuments aux Morts, avec la participation de la fanfare Pock-Pock Blues, au cimetière Franco-Belge, avec dépôts de gerbes

12 h 00 : Vin d'honneur offert à l'école communale

13 h 00 : Repas du 45e anniversaire, à la Salle polyvalente Maurice SEBASTIEN

Au menu:

- Apéritif et ses déclinaisons de verrines et de toasts
- ▶ Roulé de saumon mariné à l'aneth sur son lit de guacamole; Œuf brouillé au saumon fumé, dans sa coquille et son blinis de mousse au saumon

- ▶ Feuilleté de coquillages sauce aux moules et sa fondue de poireaux
- ▶ Trou normand : Cointreau et son sorbet de mandarine
- Suprême de pintade, sa sauce au foie gras et ses légumes du marché
- Trilogie de fromages sur sa fine salade
- Fraisier accompagné de sa mousse mascarpone et son sorbet aux fruits rouges

18 h 00 : Temps libre avant le bal

21 h 00: Bal gratuit

Dimanche 16 juillet 2023

10 h 00 : Départ du bourg d'Avon-Les-Roches, pour la visite du Château de L'Islette, à Azay-le-Rideau (prévoir son pique-nique ou acheter de quoi le composer, sur place, dans leur boutique)

Profitez du cadre remarquable pour déjeuner au bord de la rivière ou bien sur l'herbe! 14 h 30 : Spectacle Mary POPPINS, dans le parc du Château de L'Islette, par le groupe culturel de Belgique « Les Vaillantines »

16 h 00 : Retour vers Avon-Les-Roches. Fin d'après-midi libre avant le buffet froid

19 h 00 : Buffet froid à la Salle des fêtes d'Avon-Les-Roches

Réservations obligatoires avant le 25 juin 2023 :

Comité du Bruchavon :

0477 612 119 – 0479 994 141 – 0485 150 150 – <u>bruchavon@gmail.com</u>

Réservation via virement, sur le compte BE83 3750 3438 0115 avec, en communi-cation « NOM + nombre de repas adultes + nombre de repas enfants + samedi et/ ou dimanche »

Prix du repas: 48 €/personne (vins compris) Prix du buffet: 18 € (adulte) / 10 € (enfant)



Téléchargez l'application Recycle, c'est simple!

Où se trouve la bulle à verre la plus proche? Quand dois-je sortir mes déchets? Où se trouve le parc à conteneurs le plus près de chez moi?

L'application « Recycle! » répondra à toutes ces questions. Basée sur votre adresse, elle vous donne uniquement les infos qui vous concernent.

Vous pourrez y consulter le calendrier des collectes de déchets dans votre rue et paramétrer des rappels, pour une collecte de votre choix. L'itinéraire le plus rapide vers les points de collecte vous sera également indiqué.

De plus, vous y trouverez les règles pratiques de tri pour les types de déchets les plus variés – des PMC aux appareils électro. Cerise sur le gâteau : vous serez informé par notification d'une fermeture exceptionnelle de votre recyparc.

Comment obtenir l'application?

- 1. Téléchargez « Recycle! » via l'App Store ou Google Play
- 2. Inscrivez votre code postal dans la zone prévue
- 3. Appuyez sur Ok, et inscrivez le nom de votre rue
- 4. Choisissez le point de collecte qui correspond à votre commune
- 5. Consulter la date de la prochaine collecte (papier, carton, etc.)

→ Plus d'infos
www.recycleapp.be

Recycle! est une initiative conjointe de Bebat, Fost Plus et Recupel, avec la collaboration des intercommunales de gestion des déchets



Sauvetage des batraciens : Merci pour votre soutien ! De fin février à mi-avril, Brugelette en

De fin février à mi-avril, Brugelette en Transition s'est mobilisée, à vos côtés, pour aider les batraciens de Brugelette à traverser nos routes. Grâce à vous, 1189 crapauds et tritons ont pu rejoindre leur point d'eau, pour se reproduire.

Depuis 2019, les sauvetages se déroulent le long de la rue de la Sucrerie et de l'avenue de Cambron, à Brugelette, mais la rue des Carrières à Mévergnies et la rue Moreau à Attre sont également signalées.

L'équipe de Brugelette en Transition remercie tous les automobilistes d'avoir respecté les limitations de vitesse (30 km/h), pour permettre aux bénévoles d'aider les amphibiens à traverser, en toute sécurité. Le collectif citoyen est également heureux d'avoir pu compter sur votre participation occasionnelle ou régulière, aux soirées de ramassage. Ces moments d'échange et de sensibilisation sont des plus importants pour l'avenir de la petite faune de Brugelette.

Plus d'infos :

■ Batraciens de Brugelette brugelette@reseautransition.be www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens





LES ACTIONS DE LA 2^E ÉCHEVINE

Martine SCULIER

- En charge de la santé, de l'enseignement, de la culture, de la bibliothèque, des classes moyennes et du culte.
- pharmacie.sculier@skynet.be 0477 237 775

Projets du dehors à l'école communale

A L'Envolée, on aide les élèves à devenir des citoyens responsables et autonomes.

Les enfants sont acteurs de leurs apprentissages; c'est ce qu'on appelle le constructivisme. Cette théorie développée par Piaget (1896–1980), psychologue du développement, part du principe que c'est en agissant sur son environnement que l'enfant construit ses premiers raisonnements.

De nombreux projets sont ainsi développés afin de rendre les élèves actifs. Ils pensent par eux-mêmes, expérimentent, découvrent, apprennent en faisant. Tout cela donne du sens à leurs apprentissages.

- ▶ 1^{re} maternelle. Visite en 3^e primaire, pour un moment de partage avec les cochons d'Inde et les lapins.
- ▶ 2º maternelle. Ayant pour projet de mieux connaître les abeilles, les enfants ont récolté diverses informations dans des livres documentaires. Le 18 avril, le papy d'une petite élève est venu leur parler de sa passion. Il est apiculteur. Et grâce à lui, ils en savent encore plus sur le sujet. Après une petite dégustation, chacun a reçu un petit pot de miel. Encore un tout grand merci à « Papylou ».





▶ 3º maternelle, 1º et 2º années primaires. Dans le cadre du projet « Ecole du dehors », les petits artistes en herbe ont pu profiter d'une séance de Land Art, avec Géraldine et Vita, de l'ASBL REFORM. Ils ont réalisé de magnifiques fresques végétales dans le Parc communal. Un fabuleux travail d'équipe!



▶ 3º année primaire. Un très beau projet a été réalisé. Les élèves de 3º ont construit un bac à semis. Du couvercle à l'embase en béton, chacun a mis la main à la pâte. Quel émerveillement de voir naître toutes leurs petites plantes.



3° et 4° primaires. Encore un défi réussi : initier nos petites têtes blondes au respect de l'environnement et de la diminution des déchets. Le jeudi 13 avril, l'école communale a procédé à l'inauguration de sa fontaine à eau. Bravo à la classe de Madame Christine, pour la rédaction du règlement de cette fontaine, lors du cours de citoyenneté. Un tout

grand merci également à l'Association des Parents pour sa contribution dans l'achat des gourdes personnalisées. Un geste qui a tout son sens dans ce projet écologique.

▶ 5º et 6º années primaires. Cela fait déjà plusieurs semaines que les grands se documentaient sur les insectes, suite à leur projet de réalisation d'un hôtel à insectes, pour la préservation de la biodiversité. Le 18 avril, ils ont eu la chance d'accueillir Monsieur André DESMARLIÈRES, apiculteur, qui leur a expliqué sa passion et présenté la vie des abeilles au sein d'une ruche. Les enfants étaient captivés et désireux d'en apprendre davantage sur ces courageuses ouvrières ; ils ont posé de très nombreuses questions, montrant leur intérêt pour ce monde merveilleux des abeilles.

Comme vous l'aurez compris, les projets ne manquent pas à l'école communale. Et cerise sur le gâteau, son directeur et son équipe éducative sont fiers de vous annoncer qu'après l'analyse de leur dossier, le jury a pris la décision d'octroyer une prolongation du label « Eco-schools », à l'école « L'Envolée », pour la période de 2023 à 2025! Félicitations à



Voyage des livres

Empruntez un livre à la bibliothèque et emportezle au bout du monde ou dans votre jardin.

Photographiez le livre durant vos vacances et envoyez la photo à la bibliothèque, avec un prénom et le lieu de vacances sur <u>bibbrug@hotmail.com</u>

L'équipe des bibliothécaires pourra, ainsi, établir la carte de voyage des livres empruntés.

A vos smartphones ou appareils photos! Bonnes vacances!



Plus d'infos :

Centre de lecture publique de Brugelette ASBL Avenue de l'Eglise, 21 – 7940 BRUGELETTE bibbrug@hotmail.com

Horaire: samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Le frigo partagé du PCS a ouvert ses portes

Le Frigo fonctionne en libre-service et est ouvert à tous, 24 h /24, 7 jours/7. Il vise à lutter contre le gaspillage et contribue à la solidarité alimentaire.

Chacun est libre d'y déposer des aliments ou de se servir gratuitement, moyennant le respect de certaines règles, affichées dans le local.

Le contenu du frigo est régulièrement communiqué, via la Page Facebook « Commune de Brugelette ».

Où?

 Rue des Déportés à Brugelette, dans le petit jardin à l'arrière de l'Administration communale et du CPAS.

Comment?

- ▶ J'ai des surplus : j'ai trop acheté, mes poules sont très productives, les récoltes de mon potager sont excellentes cette année, ...
- J'apporte un produit : je vérifie que le produit est conforme à la charte et que l'état de conservation est correct également.
- ▶ Je dépose le produit dans le frigo.
- Si je désire consommer des produits du frigo, je veille à me servir, dans les limites de mes besoins, tout en prenant la responsabilité de la consommation de ce produit.

Quoi?

- ▶ Les fruits frais non cuisinés (rhubarbe, pommes, poires, prunes, fruits rouges, fruits à coque, ...)
- Les légumes frais non cuisinés (courgettes, haricots, poireaux, tomates, choux, carottes, ...)
- Les œufs frais non cuisinés, sur lesquels vous aurez inscrit, au préalable, la date de ponte.

Non autorisé:

- Les viandes, poissons et crustacés
- Les aliments cuisinés, décongelés ou réchauffés
- Les produits déjà entamés
- Les produits laitiers
- Les conserves et les boissons
- Les produits céréaliers

Ce projet est aussi le vôtre! N'hésitez donc pas à le rejoindre et à le faire vivre!



Le PCS lance des ateliers culinaires

En juillet, le PCS vous proposera des ateliers culinaires dans la salle d'Avon-Les-Roches (Place Maurice Sébastien 6, Brugelette), un samedi matin par mois, de 10 h à 12 h.

1er juillet : La courgette dans tous ses états

En été, les récoltes de courgettes sont parfois si abondantes, que nous ne savons plus toujours comment les cuisiner, au risque de se lasser des traditionnels potages, gratins, ...

Vous avez LA recette originale à base de courgette, que tout le monde vous envie? Cet atelier d'échange de savoirs est fait pour vous! Venez nous présenter et nous faire déguster votre recette, et vous repartirez avec une dizaine d'autres recettes, toutes plus originales les unes que les autres.

5 août : La lactofermentation

Eviter le gaspillage, c'est aussi apprendre à mieux conserver les aliments. Luc BRONCHART, membre de Brugelette en Transition, vous proposera un atelier sur la lactofermentation, technique ancestrale de conservation des aliments, écologique et intéressante sur les plans nutritif et gustatif, qui connait depuis peu, un regain d'intérêt.

2 septembre : Les légumes, des feuilles à la racine

Aurore VANDERSTRAETEN, animatrice passionnée par la faune et la flore, vous proposera ses astuces afin qu'aucune partie de vos légumes ne finissent à la poubelle : pesto, chips d'épluchures, salades et potages originaux viendront enrichir votre répertoire culinaire.

7 octobre : Les fruits à coque – Une alternative pour des collations et petits déjeuners sains et sans sucre

A l'automne, nos jardins nous offrent des fruits à coque en quantité, parfois impressionnante.

Si vous aimez les manger tels quels, Aurélie FOUCART, conseillère en nutrition, vous proposera de cuisiner ces petits fruits, gorgés de vitamines, sous d'autres formes : pâte à tartiner, granolas, ... De quoi envisager vos déjeuners et collations, de manière gourmande et diététique.

18 novembre: Recettes anti-gaspi, autour des fruits et légumes d'automne

Magali FOURDIN, diététicienne, vous proposera un atelier antigaspi, autour des fruits et légumes d'automne. Ses recettes, en plus d'être originales, se composent d'ingrédients que nous avons tous dans nos placards.

2 décembre : Des cadeaux de Fêtes « home made » et anti-gaspi

Aurore VANDERSTRAETEN reviendra, cette fois, pour un atelier qui vous permettra de gâter vos proches au moment des fêtes, de manière écologique et gourmande.

Apprenez à réaliser de délicieuses gourmandises de fêtes, telles que des orangettes, pâtes de fruits et compagnies, pour le plus grand bonheur de vos convives.





LES ACTIONS DE LA 3^E ÉCHEVINE

Johanna HUBEAU

- En charge du sport, de la jeunesse, du personnel, de l'accueil temps libre, du tourisme, des fêtes et cérémonies, du troisième âge.
- ↑ hubeau.jh@gmail.com □ 0475 243 808

Cours de musique

Quoi de plus simple pour sensibiliser la jeunesse à la pratique de l'art musical?

Inscrivez vos enfants aux cours de musique – solfège et instruments – de Bernadette DELMÉE, figure musicale de la Fanfare L'Avenir, et accompagnez-les aux animations, aux répétions et aux concerts organisés à l'extérieur.

Les musiciens de la fanfare, jeunes et moins jeunes, se réunissent tous les vendredis soirs pour travailler les titres du répertoire de l'année dans une ambiance conviviale et fraternelle.

« La musique est quelque chose que l'on pratique sérieusement sans devoir se prendre au sérieux. »

C'est en 1979, à l'occasion du jumelage de Brugelette avec la commune française d'Avon-Les-Roches que l'on demande à Monsieur Emile DEFOSSEZ, musicien reconnu de l'entité, de reformer la fanfare que l'on baptisera « L'Avenir ». Depuis ce jour, nombreuses sont les familles brugelettoises qui comptent, au moins, un jeune talent passé par ses rangs. Certains musiciens sont d'ailleurs toujours présents et l'un d'entre eux, Monsieur Henri FONTAINE, en est depuis plusieurs années le chef d'orchestre.

La fanfare L'Avenir a la chance d'être au cœur d'une région où le folklore et la musique sont des valeurs culturelles fortes et tente d'initier chacun à la pratique d'un instrument : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba et autres cuivres, percussions.

De jeunes membres ont d'ailleurs récemment rejoints la fanfare et le comité a été remanié afin de lancer de nouveaux défis et de voir l'Avenir avec un grand A. Toutes propositions d'activités sont les bienvenues. Ainsi, le premier projet lancé est de participer à davantage d'événements : cortèges, défilés et sorties. Dans ce but, la fanfare recrute toujours avec plaisir.

Si vous avez un brin de fibre artistique à développer ou des idées d'animations musicales, n'hésitez pas à vous faire connaître. La fanfare vous accueille de 7 à 77 ans et plus, dans la joie et la bonne humeur.

Infos et Inscriptions

Cindy VERSET: 0472 682 353
Olivier DASSONVILLE: 0495 366 981
fanfarelavenirdebrugelette@hotmail.com
Les inscriptions pour les cours se
dérouleront début septembre, au local
Rue de la Sucrerie 16 – 7940 Brugelette









Après-midi récréatif

Le Service ATL de la Commune vous invite le mercredi 5 juillet, pour un après-midi récréatif dans le Parc communal.

De 13 h 30 à 16 h 00, vous pourrez y découvrir différentes associations et clubs sportifs brugelettois et assister à de nombreuses démonstrations, tout en profitant des Food Truck présents pour vous restaurer, pendant que vos enfants joueront dans les châteaux gonflables, dans une ambiance festive. Cette journée leur permettra de se défouler, à l'aube des vacances d'été, après la remise de leur bulletin.

Où?

Parc communal de Brugelette (côté Avenue Gabrielle Petit)

→ Plus d'infos : 068 457 308 jeunesse@brugelette.be







La jeunesse au service du 3^e âge

La Commune de Brugelette offre 6 jobs étudiant du 31 juillet au 11 août, aux jeunes de 15 à 21 ans, dans le cadre du projet « Eté solidaire, je suis partenaire » qui sera encadré par la Maison des Jeunes « Les Chardons ».

La dimension solidaire visant à rendre des petits services aux personnes âgées et/ou isolées a rencontré un réel engouement lors de la précédente édition. C'est pourquoi l'expérience est réitérée cette année.

Vous avez besoin de compagnie ou d'un coup de main? Nos jeunes se feront un plaisir de discuter avec vous, de jouer à un jeu de société, de vous aider à ranger votre garage/grenier, de nettoyer votre terrasse, ...

→ Intéressés? Inscription pour le lundi 24 juillet à 12 h 00 au plus tard personnel@brugelette.be 068 457 318



Service Citoyen

Viens vivre une expérience enrichissante, que tu sois chômeur, demandeur d'asile ou en décrochage scolaire.

Les 18-25 ans s'engageront 6 mois à temps plein dans des projets solidaires (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias) suivront diverses formations en groupe, valorisables sur le CV (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité) et participeront à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes (organisation d'événements dans un centre culturel, aide dans une école, animation d'activités en centre d'accueil pour demandeurs d'asile, en maison de repos ou dans une ferme pédagogique)

repos ou dans une ferme pédagogique).

SERVICE CITOYEN

Faire un Service

« En l'espace de trois semaines, je me suis senti plus valorisé que durant toutes les années où j'ai travaillé » (Axel, 25 ans)

En t'engageant au service des autres, tu prendras confiance en toi et tu te sentiras utile. Tu acquerras des compétences personnelles, professionnelles et citoyennes en explorant de façon très concrète des principes tels que la solidarité, la convivialité, la culture de la diversité, l'émancipation, l'apprentissage par l'expérience, l'engagement.

De plus, tu seras couvert par une assurance et tes frais de transport seront remboursés. Tu recevras également une indemnité de 200 €/mois pour ton engagement qui sera reconnu par un certificat à remettre au FOREM ou au CPAS (il compte dans ton stage d'insertion; tes allocations seront donc maintenues).

Infos et inscriptions :

0489 371 390

http://service-citoyen.be/faire-un-service-citoyen/sessions

ff Service Citoyen-Hainaut

Liberty Camp

Le campement libération de la LWHA s'installera dans le Parc communal de Brugelette, du 30 juin au 3 juillet 2023. Nous espérons vous y retrouver nombreux!

Vendredi 30 juin 2023

- ▶ 10 h 00 : Accueil des participants et installation des campements
- ▶ 19 h 00 20 h 30 : Repas du vendredi soir, assiette barbecue
- ▶ En soirée : Patrouilles dans le village, sous volontariat des participants

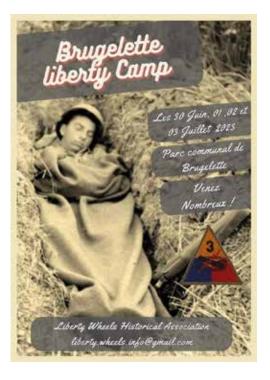
Samedi 1er juillet 2023

- ▶ 7 h 45 8 h 30 : Petit-déjeuner
- ▶ 8 h 30 : Lever des couleurs
- ▶ 8 h 45 : Formation du convoi
- ▶ 9 h 00 : Départ du convoi
- ▶ 12 h 00 : Repas du samedi midi, sandwiches
- 14 h 30 : Retour au camp Début du concours de la meilleure exposition – Séance de drill U.S., sous volontariat des participants – Baptêmes en véhicule
- ▶ 18 h 00 : Descente des couleurs

- ▶ 19 h 00 20 h 30 : Repas du samedi soir : Chili con carne ou Boulets liégeois
- Dès 21 h 30 : Jeu de piste (dropping), sous volontariat des participants

Dimanche 2 juillet 2023:

- ▶ 7 h 45 8 h 30 : Petit-déjeuner
- ▶ 8 h 30 : Lever des couleurs
- ▶ 8 h 45 : Formation du convoi
- ▶ 9 h 00 : Départ du convoi
- ▶ 11 h 30 : Cérémonie aux Monuments aux Morts des deux Guerres
- ▶ 12 h 00 : Retour au camp et verre de la convivialité
- ▶ 12 h 30 : Repas du dimanche midi, Assiette anglaise ou océane
- ▶ 13 h 30 : Evaluations et proclamation des résultats du concours
- ▶ 15 h 00 : Démontage



Lundi 3 juillet 2023:

- Journée des écoles de l'entité et passage de la Mémoire
- Exposition du matériel et véhicules
- Visite guidée et commentée
- Plus d'infos :

liberty.wheels.info@gmail.com

Sport

Vous souhaitez améliorer votre forme ou maigrir? Le nouveau programme « Pass Santé » est fait pour vous! Ses principaux objectifs sont la santé et la convivialité. Marcher c'est bon pour la santé physique et mentale, tout en favorisant les échanges sociaux.

Le club de marche Vertigo parcourt chaque semaine les chemins de Lens, Brugelette et Jurbise. Son nouveau programme d'apprentissage de la marche sportive est accessible à tous, à raison de 3 séances de 60 à 75 min./semaine dont une sera encadrée par l'organisateur officiel, Monsieur Daniel VANDENDAUL qui distribuera un programme d'entraînement aux participants pour qu'ils puissent exécuter la 2° et la 3° séance dans leur quartier. Le but est d'arriver à marcher de 0 à 5 km ou de 5 à 7 km. Un cycle s'organise sur 10 semaines.





→ Plus d'infos :

www.teamvertigo.be- onglet Pass santé Le site internet proposera bientôt une conférence Inscriptions en ligne (1^{re} session le 9 septembre 2023) Lieu de départ des entraînements encadrés : terrain de football de Lens, Rés de la Baille - 7870 Lens

L'inscription est obligatoire afin de suivre les sessions encadrées et d'être couvert par l'assurance du club. Après votre paiement, demandez au club de compléter le document « Sport » de votre mutuelle pour l'intervention dans vos frais d'inscription.

Cérémonies du souvenir

Brugelette a rendu deux hommages poignants.

Le 3 avril pour le 107^e anniversaire de l'exécution de Gabrielle PETIT (1893–1916), symbole de la résistance. Et le 8 mai pour entretenir la mémoire de la fin de la guerre 40-45 en Europe. Les cérémonies ont toutes deux été ponctuées par 1 minute de silence suivie des discours, des musiques solennelles et des dépôts de gerbes devant les Monuments commémoratifs, avant de prendre le verre de la convivialité.

Monsieur Jean-Louis DIEU, Président de la Section FNC, remercie toutes les personnes qui ont pris part à ces cérémonies : le Major Michel DOYEN, représentant du Commandant Militaire de la Province de Hainaut, les autorités communales, les écoles (directeurs, enseignants, élèves), les associations patriotiques de la région de Mons, les reconstituants de la LWHA et du Royal High Division ainsi que leur sonneur qui a interprété plusieurs morceaux.

Gabrielle PETIT a vécu à Brugelette de 1902 à 1909 après avoir été confiée avec sa sœur à l'orphelinat des Sœurs de l'Enfant Jésus par son père veuf. Enfant chérie des sœurs et de ses compagnes, elle est décrite comme une enfant enjouée, boute-en-train et sans contraste. « Un diable qui sait se faire

aimer » selon un de ses professeurs. Une phrase révélatrice du caractère de Gabrielle dont l'élan patriotique s'est forgé à Brugelette.

A 21 ans, elle côtoie le front au sein de la Croix-Rouge. Son fiancé, un soldat rencontré 2 ans plus tôt s'évade après avoir été fait prisonnier. Maurice part au Royaume-Uni avec Gabrielle qui devient espionne après avoir suivi un entraînement.

Devenue Madame LEGRAND, Gaby rentre en Belgique et dirige un réseau de Ypres à Maubeuge, avec lequel elle collecte des informations sur les troupes allemandes, les mouvements, l'armement, etc., pour le compte des alliés.

Fin 1915, victime de soupçons, elle est mise sous surveillance puis arrêtée. Heureusement, elle avait déjà détruit tous les indices et n'apporta aucune preuve pour impliquer d'autres

personnes qu'elle refusait catégoriquement de trahir.

Condamnée à mort le 3 mars 1916, elle refusa de demander grâce : « Et je leur montrerai comment une femme belge sait mourir ». Elle sera finalement exécutée au tir national à Schaarbeek où, patriote dans l'âme, elle refusa le bandeau sur les yeux. Juste avant que les balles ne la frappent, elle cria « Vive le Roi, vive la B ... » sans avoir le temps de prononcer le mot « Belgique », devenant ainsi l'un des symboles de la résistance. Elle incarne depuis l'image des femmes qui résistent.



Les témoins directs disparaissant, nous nous devons de parler de cette 6° année de guerre pour ne jamais oublier.

- ▶ Janvier 1944 : La population brugelettoise a faim et subit encore des pénuries de combustible.
- ▶ Septembre 1944 : Suite à la libération, les rations ont été augmentées mais ne donnent droit qu'à des denrées qui manquent. Heureusement, nos libérateurs se montrent généreux et partagent les rations de l'armée avec les habitants. La guerre n'est pas terminée et de nombreuses victimes succombent encore sous les bombes.
- Avril 1945: Les 1er prisonniers reviennent d'Allemagne et réintègrent leur foyer, forts ébranlés mais confiants pour l'avenir de leur pays.
- ▶ 7 mai 1945 : La radio annonce la capitulation de l'Allemagne nazie. Vers 16h, la petite cloche de l'église du village retentit pour prévenir la population.
- ▶ 8 mai 1945 : La Commune de Brugelette organise des fêtes patriotiques.





LES ACTIONS DU CPAS

Raoul ROLIN

- En charge de la Présidence du CPAS.
- ✓ raoulrolin@outlook.be □ 0472 370 785



Propriétaire-solidaire?

Le projet Housing First pose ses valises à Ath, au sein de l'APL « A toi Mon toit! ».

Le projet Housing First vise la réinsertion des personnes sans-abri les plus fragiles (long parcours de vie en rue et problématiques de santé physique/mentale/assuétude), via un accompagnement intensif, au départ du logement, qui se trouve être un outil au service du rétablissement, de la réinsertion sociale et du bien-être de la personne.

Avec Housing First, on change la logique : le logement est la première étape, et on peut y accéder sans condition (sauf celles de tout locataire : payer le loyer et respecter le contrat de bail).

Une équipe pluridisciplinaire se charge de l'accompagnement intensif et individualisé de chaque locataire participant. Ceci à domicile, durant son installation, puis pour toute la durée de son maintien en logement.

Et un capteur logement prend en charge la recherche des logements, et épaule ensuite les propriétaires-solidaires qui s'engageront dans ce projet :

- La recherche du candidat correspondant au type de logement proposé;
- Une aide spécifique avant, pendant et après la période de location (état des lieux, contrat de bail, ...);
- Un suivi locatif de qualité et des visites régulières du logement;
- Un rôle de médiateur et d'intermédiaire entre le locataire et le propriétaire

Chaque personne a besoin d'un logement stable, pour pouvoir surmonter les obstacles de la vie. Certaines personnes, à un moment de leur parcours, ont besoin d'une aide particulière pour y arriver.

Si vous êtes prêt à contribuer à ce projet, si vous possédez un logement inoccupé, en fin de bail, ou qui demande des travaux de remise en conformité, le capteur logement peut vous aider à le remettre en location.

Prenez contact avec lui afin de programmer une première visite de votre bien.

→ Contact

Lester DELSAUT (capteur logement) 0471 528 863

<u>lester.delsaut@atoimontoit.be</u> www.atoimontoit.be



Des vêtements de qualité pour 1 € symbolique

A l'aube de cet été, votre CPAS souhaite vous faire découvrir la boutique de seconde main du Centre Sainte Gertrude « Le Petit Bonheur », où vous pourrez vous procurer des vêtements de qualité, au prix symbolique de 1 €.



Quoi de neuf à l'Envol?

Le 26 mai, l'Envol a accueilli Madame Bénédicte LINARD, Ministre de la Culture, pour l'inauguration des locaux et la signature du contrat-programme 2022–2026.

Cette visite marque la reconnaissance officielle de L'Envol en tant que centre culturel reconnu et agréé par la FWB. La signature du contrat-programme par les différentes parties associées (Direction et Présidence du Conseil d'Administration du CCLE, Bourgmestres et Directions Générales des deux communes, représentants de la Province et du Ministère) a été accompagnée d'un temps de parole pour chaque partie, avant de clore, en toute convivialité par quelques bulles.



Chièvres Ministre Bénédicte Linard Inauguration Centre culturel L'Envol de Chièvres-Brugelette Signature du contrat-programme 2022-2026 ©ÉdA

Rendez-vous de l'été

Apéro créatif Gratuit mais inscription indispensable

Le 29 juin, à partir de 17 h, dans les locaux de l'Envol, vous pourrez déguster un apéro de produits locaux, tout en vous essayant, en exclusivité, aux différents ateliers créatifs qui seront proposés dès la rentrée prochaine, aux enfants et aux adultes.

« Tous en scène » (65 €/enfant)

Du 21 au 25 août, de 9 h à 16 h, un stage de théâtre pour les 6-8 ans sera organisé au local ATL de l'école L'Envolée, à Brugelette (garderies prévues).

« La Montagne » Spectacle familial (dès 5 ans)

Le 27 septembre, à 15 h 00, à la Maison de la Cité, venez découvrir un spectacle hors du commun, une pépite bourrée d'humour et d'effets spéciaux. Laissez-vous porter par des comédiens survoltés, qui vous racontent une histoire dans une histoire : celle d'alpinistes en pleine ascension et celle d'un spectacle en cours de création. Le tout donne un résultat à haut potentiel comique. Tarif : $8 \in (tarif plein) / 6 \in (habitants et - 26 ans)$



Pour vous inscrire, il vous suffit d'envoyer un mail (info@cclenvol.be) ou de téléphoner au 068 657 582 Locaux de l'Envol : Maison de la Cité, à Chièvres

Fête de la Musique - Edition 2023

- Mercredi 21 juin, de 16 h à 00 h
- ▶ Parc communal de Brugelette
- ▶ Concerts, Bar et restauration
- ▶ GRATUIT

16 h À 17 h - DISCO KIDS



Concert dédié aux familles

17 h à 17 h 20 – DJEMBÉ BRUGELETTE

Par les élèves de l'atelier djembé de Brugelette, et leur professeur, Olivier THAON

17 h 20 à 18 h - PROFESSEUR POSTÉRIEUR



Enchaînez avec ½ heure de « SPROT » : séance d'aérobic sauvage et grotesque qui consiste en un subtil mélange entre DJ set, cours de gym

et spectacle de clown. Ambiance tonique et transpirante assurée!

18 h à 18 h 30- MÜ

Groupe d'outsider music composé d'artistes en situation de handicap ou non. Artistes issus du Saja (Service d'accueil de jour pour adultes en situation de handicap) et du Sra (Service résidentiel pour adultes en situation de handicap) du Centre Sainte-Gertrude de Brugelette



18 h 30 à 19 h 30 - THE BOOMAZ



Trio composé du multi-instrumentiste, Gilles « Little Legs » Haumont, du batteur, Thierry « TT » Sellier, et du bassiste Ludovic « B.W.C » Nottebart

20 h à 21 h 30 - SKAPILSBURGER



Groupe de ska festif, finaliste du concours «L'Envol des Cités » en 2010

22 h à 23 h - DJ POURRI



Le point commun entre Chantal Goya, Eva Queen et Michel Sardou? Aucun ... À part, peut-être, DJ Pourri! Durant une heure, il offre un set éclectique, surprenant et déroutant qui nous titille les oreilles et nous donne une irrésistible envie de danser sur (presque) n'importe quoi.

23 h - 00 h - DJ SET DE LA MJ

L'atelier DJ de la MJ Les Chardons prend les platines et fait danser le public jusqu'au bout de la nuit!